

paix. Mais nous voulons le faire les yeux bien ouverts, en conservant notre sens des réalités, et sans nous affaiblir, possibilité que l'autre camp espère peut-être. Autrement dit, nous devons à la fois prendre garde de n'être pas prisonniers de nos craintes ni victimes de nos espoirs.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est montré très optimiste en ces matières ces dernières semaines. Selon le *Journal d'Ottawa*, numéro du 24 décembre, il rayonne l'optimisme. Puisse cet optimisme être justifié! Ce jour-là, c'est-à-dire le 24 décembre,—je cite ici le *Globe and Mail*, mais la déclaration a paru aussi dans d'autres journaux,—le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait dit:

A notre avis il faut présumer de l'honnêteté des intentions russes dans ce comité (celui du désarmement).

Il s'agit d'un comité de dix membres qui avait été formé. Le ministre aurait déclaré aussi:

Le moment est venu pour l'Occident de prendre à la lettre les protestations de sincérité des Russes, afin qu'on puisse trouver un moyen de mettre fin à la course aux armements.

A mon sens, monsieur l'Orateur, pareil optimisme à propos de l'honnêteté et la sincérité de M. Khrouchtchev ou de l'Union soviétique dans leurs pourparlers sur le désarmement est hors de propos, et pourrait se révéler dangeureux par suite de la confusion qu'il pourrait créer. La sincérité de M. Khrouchtchev,—comme celle de l'Occident, du reste,—ne saurait se vérifier que par des propositions concrètes, de même que par sa réaction et, à vrai dire, par notre réaction à nous, à l'égard de pareilles propositions. Il est possible que M. Khrouchtchev soit parfaitement sincère en préconisant le désarmement à ses conditions à lui mais il se peut aussi que pareille sincérité ne soit d'aucune aide ni à la paix ni au désarmement. Il est possible que M. Khrouchtchev soit parfaitement sincère à New-York aux Nations Unies, lorsqu'il préconise le désarmement total en quatre ans, et qu'il soit également sincère lorsqu'il prétend que la réduction des armements ne saurait être liée au genre de contrôle et d'inspection qui seul pourrait rendre un accord efficace ou sûr.

Nous avons esquisé un nouveau mouvement vers le désarmement, par l'entremise d'un nouvel organisme. Tout ce que j'espère, c'est que cette nouvelle initiative en matière de désarmement réussisse mieux que, malheureusement, la précédente. Voici ce qu'aurait déclaré à Paris le 22 décembre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures:

Le Canada va être chargé d'une lourde responsabilité au cours des pourparlers sur le désarmement.

[L'hon. M. Pearson.]

C'est vrai, mais je dois signaler que le Canada est chargé de cette lourde responsabilité depuis des années, et qu'il l'a été encore tout récemment en faisant partie d'un sous-comité des Nations Unies formé de représentants de cinq nations, qui a fait tout ce qu'il a pu, mais sans succès, avant que soit constitué ce nouveau comité du groupe des dix. Ces travaux de préparation sur la question du désarmement se poursuivent depuis plus d'une vingtaine d'années. Ce n'est là rien de bien nouveau. Ils se sont poursuivis pendant quatorze ans aux Nations Unies et pendant de longues années auparavant au sein de la Ligue des Nations.

Ce n'est donc pas étonnant que nous nous demandions quelles nouvelles mesures peuvent être prises. Le gouvernement canadien a-t-il une nouvelle proposition à formuler, une nouvelle idée à avancer, ou une nouvelle solution à offrir?

Depuis la toute première conférence sur le désarmement, à la Société des nations, j'ai été mêlé d'une manière ou d'une autre à la campagne de désarmement; or l'expérience des vingt-cinq ou trente dernières années a démontré que tout progrès en matière de réduction des armements dépend des attitudes politiques fondamentales. Ce n'est pas facile de trouver dans les attitudes politiques fondamentales à l'heure actuelle quoi que ce soit qui motive une réduction de la force défensive de l'Ouest qui ne serait pas accompagnée d'une réduction semblable dans l'autre camp et qui ne serait pas effectuée sous la surveillance efficace d'un organisme international.

Ce serait pour nous peu sage et même dangereux,—le discours que M. Khrouchtchev a prononcé l'autre jour à Moscou en est la preuve,—de prendre à cet égard une décision unilatérale. Il ne saurait, à mon avis, être question d'une telle réduction, mais cela ne veut pas dire qu'une modification de la puissance militaire défensive de l'Ouest n'est pas souhaitable. J'aurai peut-être quelque chose à dire à ce sujet un peu plus tard, monsieur l'Orateur. Voici comment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exposait la situation à la *Presse canadienne* le 16 décembre dernier:

Que le Canada continue sur le plan militaire à se tenir prêt à toute éventualité et qu'il souhaite vivement la conclusion avec le bloc soviétique d'un accord acceptable sur le désarmement, cela n'a rien d'illogique.

Et il ajoutait, avec raison d'ailleurs:

L'Ouest ne doit pas renoncer à sa vigilance.

D'après le bureau d'Ottawa de la *Presse canadienne*, il a dit aussi, à son retour de Paris le 23 décembre, que nos engagements militaires en Europe seraient réduits. Il faut considérer sérieusement la question et voir si